



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Stefanie de Borba, responsable médias, media@liguecancer.ch
Ligne directe 031 389 93 31
Date Berne, le 2 mars 2023

Cancer du côlon : la Ligue contre le cancer s'engage pour un dépistage systématique après 70 ans

Chaque année, le cancer du côlon touche quelque 4500 personnes et entraîne 1650 décès en Suisse. Lorsqu'il est décelé à un stade précoce, les chances de guérison sont généralement bonnes. À l'heure actuelle, toutefois, l'assurance-maladie de base ne rembourse les examens de dépistage que pour les 50 à 69 ans. La Ligue contre le cancer s'est donc associée à d'autres organisations pour déposer auprès de la commission ad hoc une demande en vue de relever la limite d'âge supérieure à 74 ans.

Pour déceler le cancer du côlon précocement, la Ligue contre le cancer recommande d'effectuer un test de recherche de sang occulte dans les selles (FIT) tous les deux ans ou une coloscopie tous les dix ans, de préférence dans le cadre d'un programme cantonal de dépistage. Tous les cantons n'ont cependant pas encore mis en place de tels programmes, alors même que leur utilité est démontrée. Le dépistage organisé progresse néanmoins lentement : Berne et Lucerne ont introduit un programme en 2022 ; Bâle-Campagne leur a emboîté le pas au début de cette année et des démarches sont en cours en Thurgovie. Dans plusieurs endroits, la mise en œuvre est du ressort des ligues cantonales ou régionales contre le cancer.

Relever la limite d'âge supérieure à 74 ans

Pour le moment, le remboursement des examens de dépistage du cancer du côlon est limité aux personnes de 50 à 69 ans, conformément à l'art. 12 OPAS. Mais en Suisse, l'espérance de vie à 70 ans est encore de plus de dix ans et il serait donc judicieux de poursuivre le dépistage. Pour que la population puisse accéder au dépistage jusqu'à 74 ans, la Ligue suisse contre le cancer a déposé une demande auprès de la Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP) en partenariat avec d'autres organisations. Le relèvement de la limite d'âge permettrait par ailleurs à la Suisse de s'aligner sur les recommandations internationales.

